



HAL
open science

La mise en (in)visibilité des groupes professionnels. Éléments pour une approche communicationnelle

Pierre-Yves Connan, Guillaume Le Saulnier, Benoît Verdier

► To cite this version:

Pierre-Yves Connan, Guillaume Le Saulnier, Benoît Verdier. La mise en (in)visibilité des groupes professionnels. Éléments pour une approche communicationnelle. Questions de communication, 2021, 39, pp.9-22. 10.4000/questionsdecommunication.25135 . hal-04476868

HAL Id: hal-04476868

<https://hal.science/hal-04476868>

Submitted on 26 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - ShareAlike 4.0 International License

La mise en (in)visibilité des groupes professionnels

Éléments pour une approche communicationnelle

The (in)visibility of professional groups: elements for a communicational approach

Pierre-Yves Connan, Guillaume Le Saulnier et Benoît Verdier



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/questionsdecommunication/25135>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.25135](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.25135)

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2021

Pagination : 9-22

ISBN : 978-2-8143-0619-6

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Pierre-Yves Connan, Guillaume Le Saulnier et Benoît Verdier, « La mise en (in)visibilité des groupes professionnels », *Questions de communication* [En ligne], 39 | 2021, mis en ligne le 01 décembre 2021, consulté le 24 juin 2022. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/25135> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.25135>

PIERRE-YVES CONNAN

Université Reims Champagne-Ardenne, Cérep, F-51100 Reims, France
pierre-yves.connan[at]univ-reims.fr

GUILLAUME LE SAULNIER

Université Reims Champagne-Ardenne, Cérep, F-51100 Reims, France
guillaume.le-saulnier[at]univ-reims.fr

BENOÎT VERDIER

Université Reims Champagne-Ardenne, Cérep, F-51100 Reims, France
benoit.verdier[at]univ-reims.fr

LA MISE EN (IN)VISIBILITÉ DES GROUPES PROFESSIONNELS ÉLÉMENTS POUR UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE

Résumé. — Cette introduction propose une approche communicationnelle de la mise en (in)visibilité des groupes professionnels dans les espaces publics médiatiques. En complément des analyses consacrées à la mise en image du travail, qui se concentrent sur l'invisibilisation du « travail réel » et des rapports de production, elle entend frayer de nouvelles questions de recherche. Nous esquissons pour cela un cadrage théorique et conceptuel, consistant à rompre avec les définitions substantialistes des professions, pour leur substituer une définition processuelle et relationnelle insistant sur les processus de professionnalisation. Il s'agit de penser le travail de représentation et d'argumentation à l'œuvre dans les espaces publics médiatiques, en tant qu'il participe – selon ses modalités propres – à la constitution des collectifs de travail et à l'affirmation de leur professionnalité.

Mots clés. — visibilité, invisibilité, espace public, médias, groupes professionnels, travail

« Nous ne sommes plus des *invisibles* », affirme Rachel Keke, l'une des travailleuses en sous-traitance de l'hôtel Ibis Batignolles de Paris, interviewée en janvier 2020 dans le cadre d'une mobilisation pour l'amélioration de leurs conditions d'emploi et de travail, qui débouchera sur la signature d'un protocole d'accord après vingt-deux mois de lutte¹. Ce témoignage explicite la condition des travailleur·ses invisibles, c'est-à-dire invisibilisé·es (Krinsky et Simonet, 2012) : à savoir l'ensemble des individus soustraits aux regards parce que voués au « sale boulot » (Hughes, 1996), assignés aux emplois précaires, bafoués dans leurs droits et, *ipso facto*, dans leur dignité. C'est dire que l'invisibilité soutient et accentue les formes de mépris et de déni qui s'exercent dans les rapports de production. C'est dire aussi que la visibilité est l'instrument et, à bien des égards, l'enjeu des mouvements sociaux, au sens où elle constitue une modalité de l'action collective, mais aussi une « revendication » à part entière (Voirol, 2005a).

La notion de visibilité désigne ici l'ensemble des « modes d'apparition mutuels par lesquels les acteurs sociaux viennent à exister les uns pour les autres » (*ibid.* : 112 ; Voirol, 2005b) ; c'est-à-dire les manières de voir, de (se) donner à voir et d'être vu·e, inscrites dans des relations intersubjectives de reconnaissance, mais aussi dans des rapports stratégiques de pouvoir, auxquels elles participent activement (Brighenti, 2007). Or, la visibilité se constitue dans les interactions en coprésence et, de façon croissante, dans les « (quasi-)interactions médiatisées » (Thompson, 2000). L'essor des industries culturelles et la prolifération des technologies de communication reconfigurent l'infrastructure de l'espace public, et, consécutivement, les dimensions, les formes et l'expérience de la visibilité. Désormais, les individus et les groupes se perçoivent mutuellement au prisme de la visibilité *située* et de la visibilité *médiatique*, et orchestrent leur « maîtrise des impressions » (Goffman, 1973) au moyen de l'une et de l'autre. Plus précisément, ils deviennent visibles et intelligibles au sein de ces deux espaces d'apparition et d'attention publiques, dans des agencements de plus en plus denses et complexes. Cette extension du domaine de la visibilité concerne notamment les gens et les cultures de métier.

La mise en image du travail

Si la visibilité du travail (lequel désigne ici une activité et un rapport de production) dans ses dimensions formelles ou pratiques donne matière à une littérature substantielle², les recherches autour de la visibilité des groupes professionnels

1 A.-R. Kokabi et N. Cadoret, « Femmes de chambre en grève à l'hôtel Ibis : « La sous-traitance, c'est la maltraitance », *Reporterre*, 8 janv. 2020, mis à jour le 25 mai 2021. Accès : <https://reporterre.net/Femmes-de-chambre-en-greve-a-l-hotel-ibis-La-sous-traitance-c-est-la-maltraitance>

2 Voir Y. Schwartz (2004 : 63) sur le travail comme « mixte de visible et d'invisible », et ses dimensions irréductiblement opaques, au sens où elles se déroberont à la codification et au contrôle.

dans les espaces publics médiatiques et les cultures populaires se structurent progressivement³. Un apport essentiel réside, notamment, dans les travaux de sciences sociales autour des relations entre l'image et le travail⁴. En particulier, les études consacrées à l'image cinématographique insistent sur ses liens précoces et pérennes avec les activités laborieuses. Jean-Paul Géhin (2018) rappelle ainsi que le cinéma et le travail industriel émergent ensemble au XIX^e siècle, et que le premier constitue le second comme un objet privilégié, depuis le film inaugural *La Sortie de l'usine Lumière à Lyon* (1895) jusqu'à la fiction contemporaine, en passant par le cinéma social, le film industriel, le cinéma militant, ou encore le documentaire de création. La caméra se donne comme une médiation pour rendre visible et intelligible le travail, mais aussi pour donner à voir les travailleur·ses, conserver les gestes et les cultures de métier en déclin, ou encore pour dénoncer les rapports de production, aussi bien dans le film documentaire que dans la sociologie visuelle. Les similitudes entre ces deux méthodes d'enquête sont d'ailleurs fréquentes (Eyraud et Lambert, 2010), à l'instar de la série documentaire *Portraits d'Alain Cavalier* (1987 et 1991), dans laquelle le réalisateur interviewe des femmes de métier. Dans la continuité, l'on mentionnera les études consacrées à la visibilité des mondes du travail à la télévision, dans des genres aussi variés que l'information, la publicité, la fiction sérielle ou la télé-réalité (voir notamment : Peneff, 1998 ; Jeantet et Savignac, 2010, 2012 ; Savignac, 2011 ; Cesaro et Fournier, 2018 ; Perrenoud, 2018 ; Verdier, 2018 ; Verdier et Cailloux, 2020). D'autres études privilégient des méthodes quantitatives, afin de mesurer et de comparer la visibilité des catégories socioprofessionnelles sur le petit écran (Macé, 2006 ; Bigeon, Dosnon et Guichard, 2010). Ces différents travaux démontrent le rôle et la place des imaginaires médiatiques, et notamment télévisuels, dans la construction des représentations mentales et sociales autour des groupes professionnels, de leurs membres et de leurs activités. Enfin, l'essor du Web et des médias sociaux motive des enquêtes autour de l'appropriation des écrits d'écran par les collectifs de travail, qu'il s'agisse de bâtir une « façade » institutionnelle, ou, à l'opposé, de dévoiler leurs réalités et leurs difficultés (Convert et Demailly, 2007 ; Boni-Le Goff, 2016).

Les recherches autour de la mise en image du travail se structurent principalement selon deux problématiques complémentaires. La première concerne la représentation des rapports de production et de domination, des formes d'aliénation et de souffrance au travail, ainsi que des luttes sociales des travailleur·ses. Elle dénonce généralement leur invisibilisation ou, du moins, leur

3 Voir la recension bibliographique proposée dans le dossier « Quand l'art saisit le travail. Cinéma, théâtre, BD, séries... », *Sociologies pratiques*, 33 (2016). Il faudrait également souligner les apports de l'histoire culturelle, des études littéraires, ou encore des recherches autour de la communication des organisations.

4 Voir Leblanc (1983), Blangonnet (1996), Cadé (2000), Rot, Hatzfeld et Michel (2007), Eyraud et Lambert (2010), Bidet et Schoeni (2011), Géhin et Stevens (2012), *Travailler*, « Cinéma et travail », 27 (2012), Gadéa (2016), Savignac et Rey (2016), ainsi que la revue *Images du Travail, Travail des Images* éditée en ligne depuis 2016.

euphémisation dans les médias d'information et les divertissements de masse. La seconde se concentre plus spécifiquement sur l'inégale visibilité, et partant l'inégale reconnaissance, entre d'un côté le travail *prescrit*, c'est-à-dire formalisé, mesuré, évalué, valorisé, et de l'autre le travail *réel*, lequel échappe (et parfois résiste volontairement) aux dispositifs conventionnels de codification et de contrôle, mais aussi de valorisation. La visibilité engage donc la reconnaissance des individus, c'est-à-dire la validation intersubjective de leurs capacités et de leur contribution, ici dans les activités de travail (Honneth, 2000). Ces deux problématiques tendent à examiner les imaginaires médiatiques à l'aune d'une exigence normative de véridicité, en vue d'établir leur propension, ou plutôt leur incapacité à rendre visibles et intelligibles l'épaisseur des activités de travail et des cultures de métier, ainsi que la rudesse des rapports de production et de la condition des travailleur-ses.

(In)visibilité et professionnalisation

Le présent dossier entend déplacer le travail de problématisation et frayer de nouveaux terrains d'investigation, en esquissant un cadrage théorique et conceptuel à l'intersection entre la sociologie des groupes professionnels, la perspective dramaturgique et les sciences de l'information et de la communication. Il s'agit moins ici de penser la mise en visibilité médiatique des activités de travail et des rapports de production, que le travail de représentation dans les espaces publics médiatiques en tant qu'il participe, selon ses modalités propres, à la constitution des groupes professionnels et à l'affirmation de leur professionnalité. Cela suppose un étayage conceptuel, en vue de rompre avec les définitions substantialistes des catégories et des groupes socioprofessionnels. En effet, comme le constate Luc Boltanski (1982 : 58-59) à propos de l'institutionnalisation des cadres, les groupes sociaux tendent à « communier dans l'amnésie de leur genèse comme pour tenter, en refoulant les paroles et les actes originels dans une sorte d'inconscient collectif, de s'enraciner dans l'ordre des choses », c'est-à-dire dans l'ordre de la nécessité technique et économique. Au rebours de ces modes de naturalisation, la sociologie des groupes professionnels en revendique une définition processuelle et relationnelle, et se concentre sur les *processus de professionnalisation* ; elle observe ces processus à l'échelle des collectifs, selon leur degré et leurs modes d'institutionnalisation, et à celle des individus, dans la construction des compétences et des carrières. Ces processus – toujours inachevés et réversibles – par lesquels « les métiers [et leurs membres] s'efforcent de se transformer ou de modifier leur image » concernent aussi bien les « professions prétentieuses », libérales ou savantes, que les « métiers modestes » (Hughes, 1996 : 111 et 123-135). Les groupes professionnels désignent ainsi, en fonction de leur degré d'accomplissement, « des ensembles de travailleurs exerçant une activité ayant le même nom, et par conséquent dotés d'une visibilité sociale, bénéficiant d'une identification et d'une reconnaissance,

occupant une place différenciée dans la division sociale du travail, et caractérisés par une légitimité symbolique » (Demazière et Gadéa, 2009 : 20).

Dès lors, il s'agit d'examiner les modes d'apparition et le travail de représentation par lesquels les professionnel·les construisent et consolident leur visibilité et leur identité, leur compétence et leur légitimité, au sein des flux informationnels et des divertissements de masse. L'hypothèse au cœur de ce dossier est que les rhétoriques et les performances de la professionnalité, le spectacle de la maîtrise technique et du respect de l'éthique, émergent et opèrent localement, au sein des situations de travail et des interactions en coprésence, mais aussi globalement, dans un vaste écosystème médiatique et à l'adresse d'un public tout aussi vaste. Cet écosystème forme une infrastructure et une médiation *sui generis* pour la mise en scène des collectifs de travail ; il s'intègre à l'« appareillage symbolique » par lequel leurs membres s'efforcent de définir la situation et de manifester « tous les signes spectaculaires [...] de la compétence et de la probité » (Goffman, 1973 : 29, 32).

Si l'on admet que les espaces publics médiatiques sont l'un des principaux théâtres de la mise en visibilité et, solidairement, de la mise en scène des groupes professionnels, il convient d'en préciser les formes et les fonctions. Toutes les professions, même les mieux établies, sont le produit transfiguré d'un travail d'« unification symbolique » (Boltanski, 1982), par lequel elles minimisent l'hétérogénéité de leur composition et de leurs définitions, pour apparaître comme des totalités cohérentes et cohésives. Cette unification est soutenue par des processus de densification symbolique, au sens où les professions se munissent de tout un appareil de signes, d'images, de récits, de langages, ayant pour fonction la cristallisation et la reconnaissance des entités et des identités de métier (Gadéa, 2016). De même, leurs membres opèrent en permanence un travail de représentation *dramaturgique*, en vue de maîtriser, individuellement et collectivement, les impressions comme les interactions auprès de divers publics (Goffman, 1973). Enfin, les professions se dotent d'instances de représentation *politique*, c'est-à-dire de porte-paroles mandat·es pour incarner le groupe, et pour s'exprimer et décider en son nom dans le cadre des arènes et des arbitrages institutionnels.

Ces activités symboliques recouvrent des fonctions éminemment rhétoriques ; à ce titre, elles sont indissociables du travail constant d'argumentation et de « construction de la compétence » (Paradeise, 1985 : 18) constitutif des processus de professionnalisation. Les activités, les prérogatives, et l'existence même des groupes professionnels dépendent et découlent de leur capacité à revendiquer un ensemble de compétences, elles-mêmes ordonnées par des principes éthiques. Et ce, en vue de conquérir une reconnaissance de fait ou de droit, d'exercer sinon de monopoliser certaines activités, et, autant que possible, de contrôler les marchés sur lesquels ils opèrent. Or, selon Andrew Abbott (1988), la construction des « juridictions » professionnelles nourrit une compétition permanente, entre les professions et en leur sein, autour de la définition et

de la résolution des problèmes au cœur de leur travail. Ce processus se joue notamment dans les espaces publics médiatiques, lesquels fournissent, à côté du champ étatique et juridique et des espaces de travail, « peut-être l'arène la plus familière » (Abbott, 1988 : 60) des revendications et des luttes juridictionnelles. La visibilité médiatique représente dès lors une ressource spécifique et stratégique, couramment mobilisée dans l'affirmation des compétences et la maîtrise des activités. Que l'on songe, par exemple, aux psychologues, aux sexologues ou, plus récemment, aux coachs en tout genre qui ont popularisé leur expertise sur les problèmes personnels, à la faveur des *reality shows* et de la « télévision de l'intimité » (Mehl, 2003).

Dans cette perspective, il convient de documenter – tâche titanesque – l'ensemble des supports, des genres et des langages médiatiques dans lesquels les groupes professionnels, leurs membres et leurs activités se donnent et sont donnés à voir. Cela suppose, à chaque fois, d'établir les conditions d'éligibilité à la visibilité médiatique, et, s'agissant des médias d'information, au rang d'événement public. À l'inverse, il importe de décrire les processus qui condamnent certain·es travailleur·ses ou certaines activités à l'invisibilité dans les espaces publics médiatiques, ainsi que les « luttes pour la visibilité » (Voirol, 2005a) qui se constituent en réponse à ce déni d'existence et de valeur. Ces processus interdépendants de visibilisation et d'invisibilisation sont ici au cœur des contributions d'Ivan Chupin et Pierre Mayance, de Marc Perrenoud et de Samuel Zarka, respectivement autour des métiers de l'agriculture, de la cuisine de collectivité et de la postproduction cinématographique et audiovisuelle. Leurs analyses rappellent combien le travail conjoint de représentation et d'argumentation des collectifs de travail est « nettement contraint » (Abbott, 1988 : 61), dans son émergence, son contenu et ses propriétés formelles, par les logiques, les contraintes et les standards de production et de diffusion en vigueur dans les industries culturelles, et, plus spécifiquement, dans le champ journalistique. Les rhétoriques et les dramaturgies professionnelles doivent se soumettre à un « formatage médiatique » (Voirol, 2005a : 102) pour accéder à l'espace et à l'existence publiques.

Le questionnement s'étend dès lors aux opérations et aux opérateurs de mise en (in)visibilité, de contrôle de la représentation et de management des impressions. Les groupes professionnels se sont massivement dotés de spécialistes de la communication, lequel·les revendiquent une expertise dans le « travail de l'image » (Mawby, 2012), dans un espace public configuré et saturé par les « relations publiques généralisées » (Miège, 1997). Si cette spécialisation des compétences et des activités communicationnelles renforce la distribution instituée du pouvoir de parler, le travail de mise en scène et en récit n'est aucunement le monopole des communicant·es ou des porte-parole autorisé·es. Il s'exerce et déborde de toutes parts, dans le cadre de l'appropriation, au sein des collectifs de travail, des dispositifs numériques d'autopublication ; et ce, jusque dans les professions les plus taiseuses, à l'instar des procureur·es

« twittos » ici observé·es par Isabelle Huré. De nombreux·ses professionnel·les se saisissent ainsi de l'Internet et des réseaux sociaux numériques pour donner à voir; souvent au prisme d'une subjectivité assumée, les mondes du travail et leurs coulisses. On mentionnera, par exemple, les récits de vie au travail édités, à la faveur du pseudonymat, sur les plateformes de blogs par des policier·ères, des juristes, des médecins, des enseignant·es, des cadres, des employé·es (Connan, Le Saulnier et Verdier, 2016). En toute hypothèse, cette effervescence discursive et monstrative est le foyer d'une réappropriation du pouvoir de parler; mais aussi d'une réaffirmation des identités de métier; sur fond de crise de la représentation et de fragilisation des corps intermédiaires.

Si la visibilité médiatique des groupes professionnels est de plus en plus façonnée et formatée par l'emprise de la communication, elle peut néanmoins constituer une vulnérabilité et se muer en épreuve. Toute représentation est un édifice fragile, qui suppose un travail d'équipe et reste menacé par des « ruptures » (Goffman, 1973), accidentelles ou intentionnelles. Certaines ruptures proviennent des luttes internes pour le contrôle de la représentation. En effet, les groupes professionnels se composent de différents « segments » (Strauss, 1992), dépositaires de définitions de l'activité, d'idéologies et d'intérêts plus ou moins concurrents. Ces divisions internes peuvent apparaître au grand jour; sinon se donner en spectacle, au risque de saper l'homogénéité de façade dont les professions se prévalent. D'autres ruptures sont provoquées par la découverte d'erreurs, de manquements, de fautes, ou encore de pratiques professionnelles inavouables. Pareilles révélations nourrissent des controverses publiques, voire de véritables scandales (Thompson, 2000), venant contredire les rhétoriques de la compétence et de l'éthique qui légitiment les groupes professionnels. En témoignent, par exemple, les affaires de maltraitance dans les maisons de retraite⁵, ou, dans ce dossier, les analyses d'Édouard Bouté autour de la publicisation, sur Twitter; des violences policières commises lors du mouvement social des « Gilets jaunes ». Il convient alors d'examiner le travail et les régimes de justification orchestrés par les professionnel·les, en réponse à ces épreuves de visibilité. Plus spécifiquement, comme le suggère Catherine Paradeise (1985) au sujet des rhétoriques de la médecine, si la visibilité des savoirs experts auprès d'une large audience est le socle de l'autorité et le symbole de l'accomplissement des professions savantes, elle risque aussi de les banaliser; sinon de leur ôter une partie de leur charisme. Comme si l'autorité des savoirs experts pouvait s'épuiser dans leur publicisation, avec le formatage, les raccourcis, le stéréotypage qu'elle suppose.

Les épreuves de visibilité résident aussi dans la réception, par les travailleur·ses, de la représentation de leur profession et de leurs activités dans les espaces publics médiatiques. En effet, la visibilité médiatique est constitutive de leur perception, et surtout de leur intelligibilité, auprès des publics. Les imaginaires

⁵ Voir C. Didier, « Ces retraités qu'on traite si mal », *Le Parisien*, 20 sept. 2018.

diffusés à grande échelle par les industries culturelles, tous genres confondus, fournissent au plus grand nombre des opérateurs de compréhension et des standards d'appréciation des professionnel·les et de leur travail. Ceux·celles-ci, à commencer par les métiers au contact du public, se confrontent à des représentations d'eux·elles-mêmes plus ou moins foisonnantes et stéréotypées, pensées et vécues comme un indicateur, ou un négatif, de leur image aux yeux de la population. Des enquêtes ethnographiques auprès de médecins, d'enseignant·es ou de policier·ères établissent ainsi que ces groupes forment autant de « publics particulièrement concernés » (Chalvon-Demersay, 1999, 2003 ; Perlmutter, 2000 ; Le Saulnier, 2011) par les fictions télévisuelles et cinématographiques mettant en scène et en récit leur profession. Dans leur appropriation, ces fictions peuvent fonctionner comme un espace propre de réflexivité, et nourrir le bricolage subjectif et collectif des identités au travail. De même, les imaginaires médiatiques peuvent s'immiscer dans les interactions directes entre les travailleur·ses et leurs publics, en suscitant des représentations et des attentes sociales avec lesquelles les premier·ères doivent négocier.

En somme, penser les modes d'apparition des groupes professionnels dans les médias impose une rupture avec la vulgate des spécialistes de la communication, qui tend à réduire la visibilité à un problème et un enjeu de « gestion » rationnelle de « l'image » des organisations, au demeurant insaisissable (Le Moëne, 2008). Au rebours de ce réductionnisme intéressé, nous faisons l'hypothèse que la visibilité médiatique prolonge et soutient le travail de représentation et d'argumentation au cœur des processus individuels et collectifs de professionnalisation. Ses enjeux sont dès lors fondamentalement politiques et normatifs. À un premier niveau, elle forme la continuation, au sein des espaces publics médiatiques, du « drame social du travail », c'est-à-dire du « combat permanent pour leur statut et leur dignité personnelle » (Hughes, 1996 : 83-84) qui sous-tend les interactions entre les professionnel·les et leurs publics. À un degré supérieur, elle participe, par la construction symbolique des compétences et la légitimation des juridictions professionnelles, à la production et la reproduction de la division sociale et « morale » du travail, c'est-à-dire aussi de l'ordre social.

Des perspectives complémentaires

En ouverture de ce dossier, Charles Gadéa poursuit son analyse sociologique des « formes élémentaires » (Gadéa, 2016) et des usages sociaux de « l'idiome figuratif des groupes professionnels ». Cette notion désigne un langage spécifique, attaché à cette forme sociale particulière que sont les groupements de métier, qui participe de leur identification et de leur reconnaissance au moyen de représentations visuelles ritualisées. Ce langage visuel constitue un genre iconographique, autour duquel s'organisent et se stabilisent des conventions formelles, des habitudes visuelles et des pratiques sociales. Dans une perspective diachronique, l'auteur examine les rouages et les usages de cet idiome figuratif,

à partir d'un vaste corpus de sources iconographiques elles-mêmes inscrites dans des configurations historiques et culturelles particulières. Il identifie les « transformations du regard porté sur le travail et les travailleurs », dont l'un des schèmes les plus prégnants réside dans le mépris des professions intellectuelles envers les métiers manuels. Sa contribution, à valeur programmatique, souligne ainsi le besoin d'intégrer les études visuelles dans l'analyse du travail et des métiers, en vue d'élucider les modes de sémiotisation qui soutiennent leur visibilité et leur intelligibilité.

Les articles suivants examinent les inégalités dans la distribution médiatique du visible et de l'invisible, les conditions structurelles dont elles sont le produit, ainsi que les mobilisations qu'elles suscitent, au sein de mondes socioprofessionnels et de scènes d'apparition distincts. I. Chupin et P. Mayance s'intéressent à la presse professionnelle agricole, objet d'étude ordinairement délaissé, étudié ici à partir d'archives, d'entretiens et d'observations. Loin de refléter l'hétérogénéité et les difficultés d'une profession en déclin, cette presse perpétue le « mythe de l'unité » des mondes de l'agriculture, mais aussi celui de la « réussite » individuelle, où la rationalité technique va de pair avec un ethos entrepreneurial. Ce faisant, elle tend à invisibiliser les déterminismes socioéconomiques et à minorer certaines questions sociales. Ce prisme néolibéral s'explique par les conditions de fabrication de l'information dans ce sous-champ spécialisé du journalisme. Des processus analogues sont mis en évidence par M. Perrenoud, dans le cadre d'une vaste enquête auprès des cuisinier·ères de collectivité. Alors que les émissions télévisées culinaires célèbrent le charisme et la virtuosité des « chef-fes » de la cuisine gastronomique, convertissant la visibilité médiatique en authentique capital (Heinich, 2012), les cuisinier·ères de cantine font office de « figure repoussoir » dans l'imaginaire collectif. Cette représentation fortement polarisée se conjugue avec leur invisibilisation dans une presse professionnelle inféodée aux industries de l'agroalimentaire. L'auteur examine alors les luttes pour la visibilité de cuisinier·ères de collectivité engagé·es en faveur d'une « autre cantine », selon des stratégies de publicisation en ligne et hors ligne ajustées à leurs ressources et leurs dispositions sociales. Pour sa part, S. Zarka enquête auprès de l'une des « fonctions de l'ombre » de la société du spectacle, à savoir les métiers de la postproduction cinématographique et audiovisuelle. Selon une approche socio-historique, il établit les causes structurelles de leur minoration statutaire et de leur vulnérabilité actuelle, et analyse les récentes mobilisations collectives pour leur (re)valorisation. Ces mobilisations se fondent d'abord sur la rhétorique du « métier », référent positif et normatif, puis sur l'affirmation d'une « équipe » de postproduction, dans un travail d'agrégation qui insiste sur la dimension collective et créative de leurs activités. S'agissant du secteur de l'animation socioculturelle, Pascal Laborderie se donne pour terrain les ciné-clubs et les stages de formation cinématographique organisés par une section régionale de la Ligue de l'enseignement. À partir d'une étude sémiotique d'affiches de ciné-clubs et de l'analyse du parcours biographique de cadres de l'animation socioculturelle, il montre comment cette profession « en marge des

modèles culturels dominants » revendique la valeur de son engagement et la spécificité de son approche.

Le numérique occupe désormais une place prépondérante dans les mobilisations orchestrées par les travailleur·ses. Deux contributions soulignent combien les dispositifs numériques d'autopublication élargissent les possibilités et les modalités de construction des compétences et des identités professionnelles. Isabelle Huré analyse les formes d'engagement des procureur·es sur Twitter, à partir d'un corpus de quatre comptes de procureur·es « twittos ». Leurs publications et leurs interactions en ligne concourent à la constitution du « monde social de la justice ». Elles façonnent un *ethos* professionnel, à la fois individuel et collectif, associant la compétence juridique, l'éthique du droit et du service public, mais aussi le stéréotype de la répression. Par son attention aux appariements entre les signes textuels et visuels, l'article d'Isabelle Huré désigne les écrits d'écran comme une extension de l'idiome figuratif des groupes professionnels, en écho aux analyses de C. Gadéa. La mise en scène et en récit du métier de professeur·e des écoles est ensuite examinée par Pierre-Yves Connan et Angélica Rigaudière, à partir de l'analyse de contenu manuelle et automatique de trois blogs édités par des enseignant·es. Ces récits de témoignage à la première personne réaffirment l'engagement des professeur·es des écoles et la valeur de leur travail, en s'attachant notamment à « rendre visibles les dimensions cachées du métier ». À l'instar des procureur·es évoqué·es, l'écriture de soi engage le collectif de travail et exprime une demande de reconnaissance, au rebours des stéréotypes dépréciatifs associés au métier et à celles et ceux qui l'exercent. D'une profession à l'autre, les écrits d'écran font ainsi émerger, en raison de leur matérialité et de leurs conventions, des manières spécifiques de (ré)affirmer les identités de métier, d'entretenir un sentiment d'appartenance communautaire, et, plus spécifiquement, de faire corps et d'incarner l'autorité. Les espaces publics numériques deviennent l'un des principaux théâtres des luttes définitionnelles qui se jouent entre les groupes professionnels et leurs publics, mais aussi en leur sein, en fonction de l'étendue et de l'intensité de leur segmentation (Strauss, 1992).

Les deux dernières contributions nous placent au cœur des opérations et des opérateurs de mise en (in)visibilité, et rappellent que ces processus sont loin d'être univoques dans leurs usages et leurs effets. Édouard Bouté s'intéresse à la controverse en ligne autour des usages de la force publique dans le cadre du mouvement social des « Gilets jaunes », qui a débuté fin 2018. Il étudie plus précisément les logiques de circulation des images relatives aux forces de l'ordre sur Twitter, selon une perspective sémiotique attentive à la matérialité des dispositifs d'écriture numérique, dont le *design* et les affordances structurent fortement les controverses. L'auteur combine trois corpus complémentaires, en vue de cartographier les communautés concernées et leurs relations, de distinguer les producteurs et les diffuseurs des images les plus « virales », ainsi que les dynamiques de (ré)interprétation au gré de leurs reprises. Les représentations critiques envers les forces de l'ordre (et, par extension, à l'encontre du pouvoir

exécutif et des médias *mainstream*) apparaissent « hégémoniques » sur Twitter. La visibilité médiatique des porteurs d'uniforme se mue ici en vulnérabilité, au sens où elle soutient la démonstration et la dénonciation des violences policières, aux dépens de la légitimité de la force publique et de la professionnalité de ses membres. De son côté, Laurent Camus dévoile les mécanismes de la production audiovisuelle, ou, plus précisément, de la fabrication de la « naturalité » des événements médiatiques filmés « en temps réel ». Ce simulacre de naturalité suppose l'invisibilisation du corps et du matériel des technicien·nes présent·es, ainsi que la délimitation entre scène et coulisse des événements médiatiques. L'auteur étudie deux types de production – en direct et en postproduction – au prisme de l'ethnométhodologie et de l'analyse conversationnelle. Il définit l'invisibilité des technicien·nes comme un problème pratique surgissant dans le cours de l'action, et partant comme une « production endogène » et collective, découlant de savoir-faire incorporés et d'ajustements constants avec la régie. Il décompose ainsi les modalités pratiques et interactionnelles de l'invisibilité, en proposant une application originale des concepts goffmaniens de « coulisse » et de « cadre de participation ». En définitive et plus généralement, l'invisibilité du travail peut constituer, dans certaines configurations professionnelles, une exigence et une compétence, notamment pour les polices de l'ombre ou les activités illégales : « on brille dans l'ombre⁶ », nous disait récemment en entretien un policier du renseignement territorial, associant impératif d'invisibilité et sentiment de fierté. Elle peut aussi être l'expression d'une résistance et d'une subjectivité, à l'instar de la « perruque » ouvrière ou des « minuscules tactiques de poste » nichées jusque dans le travail à la chaîne (Linhart, 1978 : 13).

Références

- Abbott A., 1988, *The System of Professions. An Essay on the Division of Expert Labor*, Chicago, The University of Chicago Press.
- Blangonnet C. (éd.), 1996, « Filmer le travail », *Images documentaires*, 24, p. 9-56.
- Bidet A. et Schoeni D., 2011 « Analyser les présences au travail : visibilité et invisibilité », *Ethnographiques.org*, 23. <https://www.ethnographiques.org/2011/numero-23/>
- Bigeon C., Dosnon O. et Guichard J., 2010, « Que montre la télévision des professions et des professionnel(le)s ? Genre des métiers représentés et choix d'orientation des jeunes », *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 39 (3). <https://journals.openedition.org/osp/2865>
- Boltanski L., 1982, *Les Cadres. La formation d'un groupe social*, Paris, Éd. de Minuit.

⁶ Entretien avec un policier du renseignement territorial, Lyon, 1^{er} juill. 2021.

- Boni-Le Goff I., 2016, « Les façades symboliques du conseil en gestion. Mise en image et mise en récit d'un groupe professionnel », *Images du travail, travail des images*, 1. <https://journals.openedition.org/itti/1325>
- Brighenti A., 2007, « Visibility. A Category for the Social Sciences », *Current Sociology*, 55 (3), p. 323-342.
- Cadé M., 2000, *L'Écran bleu. La représentation des ouvriers dans le cinéma français*, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan.
- Cesaro P. et Fournier P., 2018, « Se concentrer sur le travail pour mettre en feuilleton le monde nucléaire dans les années 1960 : opération de télévision-vérité ou de propagande ? », *Images du travail, travail des images*, 5. <https://journals.openedition.org/itti/800>
- Chalvon-Demersay S., 1999, « La confusion des conditions. Une enquête sur la série télévisée *Urgences* », *Réseaux*, 95, p. 235-283.
- Chalvon-Demersay S., 2003, « Enquête sur des publics particulièrement concernés. La réception de *L'Instit* et d'*Urgences* », dans D. Cefaï et D. Pasquier (dirs), *Les Sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, Curapp/Presses universitaires de France, p. 503-519.
- Collectif, *Travailler*, 2012, « Cinéma et travail », 27, p. 5-142.
- Connan P.-Y., Le Saulnier G. et Verdier B., 2016, « Quand une profession taiseuse se dévoile sur le web : les éthés discursifs élaborés dans les blogs de policiers », *Itinéraires*, 2015 (3). <http://itineraires.revues.org/3145>
- Convert B. et Demailly L., 2007, *Les Groupes professionnels et l'internet*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Demazière D. et Gadéa C. (dirs), 2009, *Sociologie des groupes professionnels. Acquis récents et nouveaux défis*, Paris, Éd. La Découverte.
- Eyraud C. et Lambert G. (dirs), 2010, *Filmer le travail, films et travail. Cinéma et sciences sociales*, Marseille, Presses universitaires de Provence.
- Gadéa C., 2016, « L'idiome figuratif des groupes professionnels », *Images du travail, travail des images*, 1. <https://journals.openedition.org/itti/1278>
- Géhin J.-P., 2018, « Comment les documentaires de création montrent-ils les groupes professionnels ? L'exemple des ouvrier·ère·s d'abattoirs », *Images du travail, travail des images*, 5. <https://journals.openedition.org/itti/835>
- Géhin J.-P. et Stevens H. (dirs), 2012, *Images du travail, travail des images*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Goffman E., 1973, *La Mise en scène de la vie quotidienne*, vol. 1, *La présentation de soi*, traduit de l'anglais par A. Accardo, Paris, Éd. de Minuit.
- Heinich N., 2012, *De la visibilité. Excellence et singularité en régime médiatique*, Paris, Gallimard.

- Honneth A., 2000 [1992], *La Lutte pour la reconnaissance*, trad. de l'allemand par P. Rusch, Paris, Éd. du Cerf.
- Hughes E. C., 1996, *Le Regard sociologique. Essais choisis*, Paris, Éd. de l'EHESS.
- Jeantet A. et Savignac E., 2010, « Les représentations du travail dans les séries de divertissement : le travail comme ressort du loisir », dans C. Eyraud, G. Lambert (dirs), *Filmer le travail, films et travail. Cinéma et sciences sociales*, Marseille, Publications de l'université de Provence, p. 187-192.
- Jeantet A. et Savignac E., 2012, « Représentations du monde professionnel et du rapport subjectif au travail dans les films de fiction français contemporains », *Travailler*, 27, p. 37-63.
- Krinsky J. et Simonet M., 2012, « Dénier de travail : l'invisibilisation du travail aujourd'hui. Introduction », *Sociétés contemporaines*, 87, p. 5-23.
- Leblanc G., 1983, *Quand l'entreprise fait son cinéma. La médiathèque de Rhône-Poulenc (1972-1981)*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes.
- Le Moëne C., 2008, « L'organisation imaginaire ? », *Communication et organisation*, 34, p. 130-152. <https://journals.openedition.org/communicationorganisation/637>
- Le Saulnier G., 2011, « Les policiers réels devant leurs homologues fictifs : fiction impossible ? Pour une sociologie de la réception dans la sphère professionnelle », *Réseaux*, 165, p. 109-135. <https://www.cairn.info/revue-reseaux-2011-1-page-109.html>
- Linhart R., 1978, *L'Établi*, Paris, Éd. de Minuit.
- Macé É., 2006, *La Société et son double. Une journée ordinaire de télévision*, Paris, A. Colin/Éd. INA.
- Mawby R. C., 2012 [2002], *Policing Images. Policing, communication and legitimacy*, New York, Routledge.
- Mehl D., 2003, *La Bonne parole. Quand les psys plaident dans les médias*, Paris, Éd. La Martinière.
- Miège B., 1997, *La Société conquise par la communication*, vol. 2, *La communication entre l'industrie et l'espace public*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Paradeise C., 1985, « Rhétorique professionnelle et expertise », *Sociologie du travail*, 27 (1), p. 17-31.
- Peneff J., 1998, « La face cachée d'Urgences. Le feuilleton de la télévision », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 30, p. 122-145.
- Perlmutter D., 2000, *Policing the Media. Street Cops and Public Perceptions of Law Enforcement*, Thousand Oaks, Sage Publications.
- Perrenoud M., 2018, « Le travail et les métiers dans la télé-réalité : éléments pour une approche sociologique », *Images du travail, travail des images*, 5. <https://journals.openedition.org/itti/827>

- Rot G., Hatzfeld N. et Michel A., 2007, « Quand la chaîne fait son cinéma. Regards sociologiques et historiques sur une représentation cinématographique du travail (chantier) », *Terrains & travaux*, 13, p. 189-202. <https://doi.org/10.3917/tt.013.0189>
- Savignac E., 2011, « Il était une fois... mon patron à ma place. Renversement des hiérarchies et morphologie du conte », *Jeunes et médias. Les Cahiers francophones de l'éducation aux médias*, 1, p. 79-94.
- Savignac E., Rey F., 2016, « Quand l'art saisit le travail. Cinéma, théâtre, BD, séries... », *Sociologies pratiques*, 33, p. 1-79.
- Schwartz Y., 2004, « La conceptualisation du travail, le visible et l'invisible », *L'Homme & la société*, 152-153, p. 47-77.
- Strauss A. L., 1992, *La Trame de la négociation. Sociologie qualitative et interactionnisme*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Thompson J. B., 2000, « Transformation de la visibilité », *Réseaux*, 100, p. 187-213.
- Verdier B., 2018, « Quand le religieux s'invite dans le traitement médiatique d'une série télévisée : le cas d'*Ainsi soient-ils* », *Revue française des sciences de l'information et de la communication*, 13. <http://journals.openedition.org/rfsic/3721>
- Verdier B. et Cailloux M., 2020, « Le monde viticole dans les fictions télévisuelles françaises : un invariant, la transmission », *Études de communication. Langages, information, médiations*, 55, p. 161-178.
- Voirol O., 2005a, « Les luttes pour la visibilité. Esquisse d'une problématique », *Réseaux*, 129-130, p. 89-121.
- Voirol O., 2005b, « Visibilité et invisibilité : une introduction », *Réseaux*, 129-130, p. 9-36